

# Les grands axes du projet territorial

## Gestion des massifs forestiers

### Valorisation économique de la forêt

La charte forestière de territoire :  
l'outil pour le développement économique durable des massifs forestiers

- projets élaborés avec les propriétaires forestiers
- promotion d'une exploitation forestière raisonnée
- recherche de nouveaux débouchés pour la filière bois
- remise en valeur agricole d'anciens espaces cultivés, gagnés par la forêt
- appui au sylvopastoralisme
- développement d'autres activités économiques en forêt (tourisme, cueillette, ...)

### Protection contre les incendies

Le PIDAF\* adopté en juin 2003 :  
un programme d'actions commun à tous les acteurs de la forêt

- éviter les départs de feu (traitement de 750 ha de poudrières)
- limiter la propagation des feux (création de 370 ha de coupures)
- faciliter l'intervention sur feux (entretien de 90 km de pistes stratégiques, 500 ha de bandes débroussaillées de sécurité)
- informer et sensibiliser les habitants et usagers (communication sur le débroussaillage obligatoire)
- soutenir une sylviculture dynamique

\* Plan Intercommunal de débroussaillage et d'Aménagement Forestier

## Protection et mise en valeur du patrimoine paysager, culturel et naturel

### Préservation des équilibres paysagers caractéristiques

Le schéma de réhabilitation paysagère :  
la ligne directrice de tous les aménagements

- réhabilitation de sites dégradés (dépôts sauvages, épaves, enfouissement des réseaux aériens)
- mise en valeur des perspectives paysagères (sites cézanniens)
- restauration du patrimoine rural traditionnel (restanques, abords de mas)

### Restauration et valorisation du patrimoine culturel

L'inventaire patrimonial : pour la préservation d'une culture menacée

- travaux prioritaires sur les sites majeurs (Prieuré, Croix de Provence, Chapelle Notre Dame d'Astor, Chapelle Sainte Consoce)
- diagnostic des enjeux
- programme opérationnel de réhabilitation (oratoires et chapelles, bories...)

### Conservation du patrimoine naturel

Des documents de gestion du patrimoine naturel : pour la conservation d'un héritage commun

- élaboration du document d'objectifs Natura 2000, issu d'un travail commun avec tous les partenaires
- participation à la mise en place d'un plan de gestion cynégétique par le monde de la chasse
- entretien et protection des richesses naturelles remarquables
- enrichissement de la connaissance biologique du site pour en faciliter la gestion

## Accueil des publics, activités et communication

### Gestion de la fréquentation

Les schémas de circulation et d'itinéraires : une offre de qualité pour un nombre de visiteurs maîtrisé

- organisation de la circulation et des stationnements
- sécurisation des itinéraires de promenade et de randonnée existants (régularisation foncière, aménagement, signalétique)
- gestion spécifique des sites très fréquentés (Bimont et Venturiers, Bibémus, Le Tholonet, Maison Ste Victoire et alentours, Saint Ser, Pas de l'Etroit)

### Accompagnement d'un développement maîtrisé des activités touristiques et de loisirs

Le schéma de développement culturel et touristique

- principe de la compatibilité des aménagements avec les impératifs de protection du site
- information des publics
- création de portes d'entrée du massif
- accompagnement des manifestations utilisant le site
- soutien aux professionnels du tourisme et aux producteurs locaux

### Contribution à la participation des citoyens

- établissement d'une 'culture Sainte-Victoire' (ateliers pédagogiques et rencontres locales)
- reconnaissance des actions du syndicat (lettre d'information, création d'un centre de ressources)